



PROCÈS-VERBAL DE LA DEUXIÈME SÉANCE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE MORTAGNE TENUE LE MARDI 10 NOVEMBRE 2020, À 19 H VIA TEAMS.

SONT PRÉSENTS À LA SÉANCE :

Beudin, Karina, secrétaire
Billette, Rémy, représentant des élèves
Blouin, Ernest, enseignant
Boucher, Daniel, enseignant
Bronsard, Éric, représentant de la communauté
Bruson, Anne-Marie, parent
Caron, Isabelle, parent
Décosse-Drapeau, Mathilde, représentante des élèves
Jean, Étienne, parent
Jeannotte, Patrick, représentante des professionnels
Jolicoeur, Martine, parent
Larose, Pierre, enseignant
Leyrolles, Isabelle, parent
Ouellet, Lynda, enseignante
Pearson, Lyne, enseignante
Rebts, Susie, représentante du personnel de soutien
Richard, Geneviève, directrice
St-Jean, Josianne, parent
Turcotte, Marie-Ève, parent

Audet, Mireille, parent substitut
Dubuc, Nathalie, parent substitut
Montpetit, Christian, parent substitut
Vaillancourt, Nadine, parent substitut

INVITÉE :

Vinet, Marie-Élaine, directrice adjointe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 BIENVENUE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Madame Anne-Marie Bruson déclare la séance ouverte à 19 h.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-056-11-10

Il est proposé par Monsieur Étienne Jean, appuyé par Madame Susie Rebts, d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout du point 9 :

9.1 Masque en classe

9.2 Enseignement à distance / évaluations

9.3 État de la situation Covid.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2020

CE-057-11-10

Madame Martine Jolicoeur propose l'adoption du procès-verbal, appuyée par Madame Susie Rebts, avec la correction de l'orthographe du nom de Monsieur Rémy Billette au point 7.2.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 13 OCTOBRE 2020

Madame Geneviève Richard effectue les suivis en lien avec la dernière rencontre :

Statistiques PEI : Madame Geneviève Richard explique les démarches effectuées par madame Julie Larochelle, directrice adjointe au PEI, afin d'obtenir des réponses. Le chiffre 77849 représente le nombre de transactions actives sur la plateforme IBIS. Exemple : un examen en ligne, un projet personnel, un portfolio, etc.

Le chiffre 6517 représente le nombre de certifications dans son intégralité (tous les examens en ligne, projet personnel, action par le service ET portfolio). Le Centre de services scolaire des Patriotes a choisi d'offrir la version intégrale du PEI. Les élèves finissants de l'école secondaire De Mortagne font donc partie de cette catégorie.

Frais au PEI : Madame Geneviève Richard mentionne qu'avec le logiciel de la GRICS, il n'est pas possible de faire parvenir aux parents un relevé détaillé du remboursement en lien avec le PEI ou autre. Madame Geneviève Richard propose donc à ces parents de communiquer avec l'agent de bureau responsable des finances à l'école afin de connaître les détails de leur remboursement.

Coûts relatifs aux disciplines sportives : Madame Geneviève Richard explique aux membres du conseil que les frais liés aux nombreuses disciplines sportives sont très différents d'un mandataire à un autre. Ces derniers, étant indépendants de l'école, sont responsables d'informer les parents des coûts liés à leur discipline. Il faut comprendre que les élèves en Sport-Études sont préalablement acceptés par le mandataire avant d'être acceptés par l'école. Le parent doit signer un document où il confirme être informé des conditions et exigences du mandataire choisi. Madame Geneviève Richard mentionne aussi que le site web du Sport-Études affiche les liens de tous les mandataires sportifs.

Traverse piétonnière : Madame Geneviève Richard a fait le suivi relatif à la traverse piétonnière du Boulevard de Montarville avec la Ville de Boucherville. Un feu rouge clignotant sera installé au milieu de la chaussée. Ce feu doit être activé par les gens avant de traverser. Les travaux ne seront terminés que vers la fin de l'hiver puisque des matériaux nécessaires pour ces travaux sont manquants.

Madame Isabelle Caron demande que la direction porte une attention particulière aux élèves du Sport-Études qui se dirigent vers leurs plateaux sportifs en passant sur le viaduc de la route 132. Plusieurs élèves ne traversent pas aux endroits indiqués. Madame

Geneviève Richard fera le suivi approprié auprès des élèves concernés.

5. PAROLE AU PUBLIC

Monsieur Vincent Lévesque, élève de l'école, est présent ce soir en tant qu'observateur seulement.

6. POINT D'INFORMATION

6.1 FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES MEMBRES

Madame Geneviève Richard propose deux façons de procéder afin de s'assurer que les membres suivent la formation nécessaire :

- a) Les membres regardent ensemble les capsules durant les rencontres du conseil d'établissement;
- b) Madame Karina Beaudin surveille la sortie des capsules sur le site et ces capsules sont envoyées aux membres qui s'engagent à les regarder avant la rencontre du conseil d'établissement.

CE-058-11-10

Il est proposé par Monsieur Rémy Billette, appuyé par Madame Lyne Pearson, de regarder les capsules avant les rencontres.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 PROCESSUS D'ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

Madame Geneviève Richard mentionne que, selon la nouvelle loi 40, il est de la responsabilité du conseil d'établissement d'adopter le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence ainsi que le projet éducatif. Le plan de lutte sera présenté ce soir et la rencontre extraordinaire du 24 novembre prochain portera sur le processus d'évaluation du projet éducatif.

7. POINTS DE DISCUSSION / D'ADOPTION

7.1 ADOPTION DU PLAN DE LUTTE POUR CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Madame Marie-Élaine Vinet, directrice adjointe, présente le plan de lutte.

CE-059-11-10

Monsieur Étienne Jean, appuyé par Monsieur Ernest Blouin, propose l'adoption du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école avec les corrections demandées aux pages 3 et 7.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS

8.1 PAROLE AU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Monsieur Éric Bronsard mentionne qu'à partir de 2022, plusieurs chantiers de construction seront en cours d'exécution. Circulation plus dense et augmentation de la pollution sonore sont à prévoir.

8.2 PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Marie-Ève Turcotte informe les membres que l'assemblée générale de parents s'est déroulée dernièrement. Les points abordés : mesures sanitaires, consultation relative au calendrier scolaire, consultation sur la politique relative aux inscriptions, projet pilote relié au transport scolaire.

8.3 PAROLE AUX REPRÉSENTANTS DU CONSEIL ÉTUDIANT

Monsieur Rémy Billette, président du conseil étudiant, mentionne que les élèves travaillent fort sur la réforme du code de vie. Monsieur Rémy Billette tient à souligner que les activités de l'Halloween se sont très bien déroulées. Les élèves ont bien apprécié.

9. QUESTIONS DIVERSES

9.1 MASQUE EN CLASSE

Madame Isabelle Leyrolles demande si l'enseignant se doit de porter un masque dans la classe. Madame Geneviève Richard explique les règles de la santé publique. L'enseignant peut retirer le masque s'il conserve la distance de 2 mètres avec les élèves. Certains enseignants décident de conserver le masque, c'est un choix personnel.

9.2 ENSEIGNEMENT À DISTANCE / ÉVALUATIONS

Madame Isabelle Caron aimerait porter à l'attention des membres que l'enseignement hybride cause un déséquilibre pour les élèves. Les journées en classe deviennent des journées d'évaluations et l'enseignement à distance devient très inégal. Madame Geneviève Richard mentionne que ce point a été porté à l'attention de l'équipe de direction. Cette dernière est en recherche de solutions à cette situation. Madame Geneviève Richard fera parvenir aux membres un document qui relate les exigences de l'enseignement à distance.

9.3 ÉTAT DE LA SITUATION COVID

Madame Geneviève Richard explique que l'école a vécu en début d'année la fermeture d'une dizaine de classes dans la même semaine. Ensuite, l'école a vécu une accalmie de deux semaines. L'école a recensé deux cas hier, donc deux classes fermées.

Madame Marie-Ève Turcotte demande si une communication aux parents sera effectuée pour en informer les parents. Madame Geneviève Richard affirme qu'une communication sera envoyée avant la fin de la semaine.

11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CE-060-11-10

Il est proposé par Monsieur Daniel Boucher, appuyé par Madame Lyne Pearson, de lever la séance à 20 h.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidente

Directeur de l'école

La secrétaire de la séance,
Karina Beaudin
/ 2020-11-10